



L'ACCOLADE

CONSEIL SUPRÊME des Chevaliers de Colomb

PUBLIÉE 12 FOIS PAR ANNÉE PAR LES CHEVALIERS DE COLOMB ♦ 1, COLUMBUS PLAZA NEW HAVEN, CT 06510-3326 USA

Avec la retraite du pape, les Chevaliers de Colomb demandent aux membres et aux fidèles de s'unir en prière

Dans la perspective de la démission du pape Benoît XVI, prévue pour la fin de ce mois, les Chevaliers de Colomb demandent aux membres à tous les catholiques de prier pour le pape et l'Église.

Voici la prière, composé par l'Aumônier suprême des Chevaliers de Colomb, Mgr. William Lori archevêque de Baltimore:

Prière pour l'Église

Seigneur Jésus-Christ, pasteur suprême de Ton Église, nous te remercions pour le ministère apostolique du Pape Benoît XVI et pour le souci désintéressé avec lequel il nous a dirigés en tant que successeur de Pierre et Ton Vicaire sur terre.

Bon Berger, Toi qui as établi Ton Église sur le roc de la foi de Pierre et qui n'a jamais délaissé Ton troupeau, veille sur nous avec amour et soutiens Ton Église dans la foi, l'espérance et la charité.

Pour Ton Église et dans l'amour infini que Tu nous portes, accorde-nous, Seigneur Jésus, un nouveau Pape qui Te plaira par sa sainteté et qui, dans la foi, nous mènera vers Toi, qui étais, qui es et qui seras toujours.

Amen.

« Nous invitons tous les membres des Chevaliers de Colomb, tous les membres de leurs familles et tous les catholiques sont invités à réciter quotidiennement cette prière pour le pape Benoît, pour l'Église et pour notre futur pape, et ce, jusqu'à l'élection d'un nouveau Pape, » a dit le Chevalier suprême Carl Anderson.

Au cours du pontificat du pape Benoît XVI, les Chevaliers de Colomb ont travaillé étroitement avec le Vatican. En décembre 2012, à la Basilique de St. Pierre, le pape a pris la parole devant les participants à une conférence cocommanditée par les Chevaliers de Colomb et la commission pontificale pour l'Amérique latine. Peu après la conférence, le pape s'est réuni en privé avec le Chevalier suprême. Anderson est membre de plusieurs commissions du Vatican et il a collaboré et avec le pape Benoît XVI et avec son prédécesseur le Bienheureux Jean-Paul II.

En ces derniers jours de son pontificat, nos pensées et nos prières sont avec le Pape Benoît XVI, qui a déployé tant d'efforts et d'énergie pour diriger l'Église et qui a toujours été un très bon ami des Chevaliers de Colomb. Nous lui souhaitons tout ce qu'il y a de meilleur pour sa retraite. Nous prions également pour tous les Cardinaux qui prendront part au prochain conclave ainsi que pour son successeur, afin que Dieu les inspire,

alors qu'ils rempliront la mission qui leur est confiée, » a dit le Chevalier suprême.

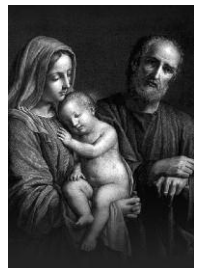
Les Chevaliers de Colomb demandent aux gens d'enregistrer leur engagement de prier à PrayerfortheChurch.com. Les noms de ceux qui ont ainsi fait leur engagement en ligne seront présents à la messe d'intronisation pour le nouveau pape. Au site Internet de l'Ordre, www.kofc.org, il y a également des cartes de prière et des renseignements sur la commande de ces cartes.



A de nombreuses occasions, le pape Benoît XVI a rencontré le Chevalier suprême Carl Anderson pour recevoir le don annuel de l'Ordre du fonds Vicarius Christi et pour discuter des initiatives de l'Ordre.

Cartes de prière offertes pour l'Année de la foi

La carte de prière « Une prière en famille » (No 10086) est disponible auprès du Département des fournitures du Conseil suprême. Elle a pour objectif d'aider les parents catholiques à éduquer leurs enfants dans la prière, dans le cadre de l'Année de la foi. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter la page 5 de ce bulletin.



Un numéro spécial pour deux mois

Suite des dernières nouvelles de la retraite du pape Benoît XVI et pour communiquer rapidement des renseignements sur l'initiative de prière figurant sur cette page, nous sortons un numéro spécial de « L'Accolade » pour les mois de février et mars 2013.

Développement de nouveaux Conseils

Il faut rappeler que la formation d'un nouveau Conseil rend hommage aux efforts et au dévouement de toutes les personnes qui ont œuvré à cette réalisation. S'il y a une paroisse ou une université dans votre région qui pourrait soutenir un Conseil des Chevaliers, il faudrait songer à aider votre Député de District à y établir un nouveau Conseil. Pour obtenir de plus amples renseignements et solliciter de l'aide sur la manière de fonder de nouveaux Conseils, communiquez avec votre Conseil d'État et consultez le responsable du développement des nouveaux Conseils au sein de votre juridiction ou avec les Services fraternels du Conseil suprême au numéro suivante : (203) 752-4651.

Le programme « 40 boîtes de conserve pour le Carême »



La faim n'est pas un phénomène saisonnier. Trop d'individus, et surtout trop d'enfants, iront au lit le ventre vide. Heureusement, grâce au programme « Nourrir les familles », les Chevaliers de Colomb sont en mesure de venir en aide à ces personnes. Le programme « 40 boîtes de conserve pour le carême » a été mis en place en 2011 par le Conseil 8306 Our Lady of Guadalupe de Helotes, au Texas. L'objectif de cette initiative est de faire en sorte que chaque membre du Conseil et de la paroisse offre une boîte de conserve de nourriture par jour, pendant les quarante jours du carême. On peut ensuite faire don de ces denrées à la banque alimentaire paroissiale ou communautaire ou encore à une soupe populaire. Pour inciter les Conseils à mettre une telle initiative sur pied ou d'autres activités dans le cadre du programme « Nourrir les familles », le Bureau suprême offre aux Conseils un remboursement de 100 dollars pour chaque don de 500 dollars – ou pour chaque don 500 livres (226,8 kilos) de denrées alimentaires distribuées à une banque

alimentaire ou à une soupe populaire. Il suffit de remplir le formulaire de rapport pour le remboursement dans le cadre du programme « Nourrir les familles » et de le retourner à M. Jason Porrello, responsable du programme « Nourrir les familles » avant la date limite du 30 juin. Chaque Conseil est admissible à recevoir jusqu'à 500 dollars en remboursement dans le cadre de ce programme.

Rapport sur les Olympiques spéciaux

Les Chevaliers de Colomb ont toujours entretenu des relations privilégiées avec les Olympiques spéciaux. Pour être plus au fait de l'engagement des Conseils locaux à cet égard, nous vous demandons de veiller à ce que votre Conseil remplisse le « Rapport de partenariat avec les Olympiques spéciaux » (Formule No 4584-F) et que celui-ci soit acheminé au Conseil suprême, en prenant soin d'en prévoir des copies pour le Député d'État, pour le Député de District ainsi que pour les dossiers du Conseil. On peut également retrouver ce formulaire à l'adresse suivante : www.kofc.org/forms.

Les tables rondes paroissiales

Notre objectif est d'assurer la présence de Chevaliers de Colomb dans chaque paroisse. Le programme des tables rondes peut aider à atteindre cet objectif. Si votre Conseil assure la présence des Chevaliers dans plus d'une paroisse, songez à établir une table ronde à l'intérieur de chacune de celles-ci. La table ronde collabore avec le curé pour répondre aux besoins d'une paroisse. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, veuillez consulter la brochure des Tables rondes paroissiales (No 2632 F).

Le concours d'affiches contre l'abus de substances dangereuses

Tout enfant de 8 à 14 ans est admissible au concours d'affiches contre l'abus de substances dangereuses. Vous pouvez commander l'item #SA-KIT en visitant l'adresse suivante : www.kofc.org/forms ou en téléphonant au (203) 752-4625, afin d'obtenir la Trousse du concours. Utilisez les affiches fournies dans la trousse pour publiciser l'activité dans votre paroisse ou à l'école du quartier – la trousse contient tout le nécessaire pour

organiser le concours (sauf le papier de construction servant à afficher le message choisi) : les cahiers de règlements, les formulaires nécessaires pour l'inscription des participants, les certificats à remettre aux participants, etc. Le comité de sélection du Conseil se rencontre habituellement en janvier, avant que le tout ne soit référé aux niveaux du District, de la région, de l'État et à l'international. Consultez le directeur du programme de votre juridiction ou votre directeur pour les programmes jeunesse afin de connaître les dates limites établies dans votre région. Assurez-vous de la collaboration de professeurs d'art d'une école publique ou privée de votre voisinage, et non pas seulement d'une institution catholique. Un professeur d'art peut vous être reconnaissant de lui offrir la possibilité de profiter d'une journée où le plan de cours est « déjà tout préparé ». Ne pas oublier de fournir au professeur les coordonnées de votre Conseil, afin de pouvoir recueillir et sélectionner les affiches qui progresseront au niveau suivant.

Conférences de l'Année de la foi disponibles en ligne

En réponse à l'appel du Pape Benoît XVI à l'occasion de l'Année de la foi, le Sanctuaire du Bienheureux Jean-Paul II a prévu une série de conférences sur la prière et le renouveau spirituel, afin de prolonger le thème exposé par le Pape. On pourra obtenir des enregistrements de ces présentations sur ce site. Pour obtenir de plus amples renseignements à propos de l'Année de la foi, veuillez visiter les sites suivants : <http://www.annusfidei.va> ou <http://www.kofc.org/yearoffaith>

Le rapport sur les activités fraternelles: Acheminez-le immédiatement, si vous ne l'avez toujours pas fait

Les Conseils, les Assemblées et les Cercles auraient dû remplir le rapport annuel d'activités fraternelles (No 1728F) et l'avoir fait parvenir au Secrétariat du Conseil suprême avant la date limite du 31 janvier 2013. On peut obtenir ce formulaire à l'adresse suivante : www.kofc.org/forms ou dans le « Cahier de formulaires de rapport du Conseil » (No 1436-F).

Les meilleures pratiques pour votre Conseil :

Des opérations efficaces quotidiennes garantissent le succès d'un Conseil

Les dirigeants des Chevaliers de Colomb ont de nombreuses responsabilités. Voici quelques conseils qui pourront vous aider à aborder les opérations quotidiennes et répondre aux besoins des membres.

Planifiez les programmes à venir et établissez l'ordre du jour :

Pensez aux besoins de votre paroisse et de votre communauté — posez-vous les questions suivantes : quel impact les activités du Conseil auront-elles sur la communauté? À quel niveau le Conseil peut-il laisser son empreinte de manière plus significative? Examinez les réponses à ces

questions, dans la perspective des intérêts de vos membres.

Intéressez-vous aux intérêts de ceux-ci — passez en revue avec eux les types d'activités de service qu'ils aimeraient poursuivre, afin d'essayer d'harmoniser les activités du Conseil avec les conclusions de cet exercice.

Il est important que garder à l'esprit qu'il n'existe pas de bonne œuvre qui soit de moindre importance — Ne vous laissez pas écraser par les projets ou les idées préparatoires. Discutez uniquement des projets que votre Conseil est en mesure de mener à terme. De petites réussites peuvent donner lieu à des projets et des engagements plus importants plus tard.

L'ORDRE DES CHEVALIERS DE COLOMB regroupe des hommes de 18 ans ou plus qui sont catholiques pratiquants, c'est-à-dire des catholiques en union avec le Saint-Siège. Cette exigence entraîne que tout candidat ou tout membre accepte l'autorité de l'Église catholique en ce qui a trait à la foi et la morale, qu'il aspire à vivre selon les préceptes de l'Église catholique et qu'il est en règle avec celle-ci.

Les Chevaliers de Newtown organisent une campagne de prières collectives

On demande aux Chevaliers et à d'autres organismes à travers le pays à prier pour les personnes touchées par la tragique fusillade survenue à l'école

Dans la foulée de la tragique fusillade survenue à l'école Sandy Hook, le Conseil 185 St. Virgilius, de Newtown, a mis sur pied un programme demandant à la population de réciter trois « Je vous salue Marie » pour les victimes et leurs familles, les premiers répondants et les enseignants, ainsi que pour la collectivité de Newtown dans son ensemble.

Les Chevaliers ont mis ce programme sur pied, quelques jours après la fusillade du 14 décembre à l'école Sandy Hook de Newtown, au Connecticut. 26 enseignants et élèves y ont perdu la vie.

« Notre paroisse et notre collectivité ont été profondément affligées par les incidents survenus à l'école primaire Sandy Hook », d'expliquer Tim Haas, Grand Chevalier du Conseil 185. « De nombreuses personnes nous demandaient comment ils pouvaient apporter du secours. Une bonne manière serait de prier. C'est pourquoi les Chevaliers de Colomb de Newtown demandent aux organismes religieux, aux membres de leur Conseil et à la population en général de réciter minimalement trois « Je vous salue Marie » — pour nous (la communauté de Newtown). »

On demandait également aux individus prenant part à la campagne de



(CNS photo)

prières d'indiquer au Conseil, par courrier électronique, à l'adresse suivante: HailMary@kofc185.org, le nombre de participants, le nombre de prières récitées et l'endroit où résident les participants.

Au début de janvier 2013, on recensait déjà plus de 2,75 millions de prières offertes en plusieurs endroits aux États-Unis, aux Philippines, au Canada et en Corée du Sud.

Pour leur part, les Chevaliers de Newtown et des municipalités environnantes ont également collaboré à plusieurs des funérailles des victimes, en tant que placiers.

Peu après la fusillade, le Chevalier suprême, Carl A. Anderson, au nom des membres des Chevaliers de Colomb et de leur famille répartis à travers le monde, diffusait le message suivant : « Les Chevaliers de Colomb s'unissent à la population du Connecticut et du pays tout entier, pour pleurer la disparation des personnes assassinées à Newtown. Nos pensées et nos prières accompagnent chaque famille affligée par cette tragédie. Nous prions notamment pour que Dieu leur apporte le réconfort et la force de traverser cette période affligeante. »

Le don d'un logis : Habitat pour l'humanité



Habitat pour l'humanité cherche à éliminer la pauvreté et l'absence de logement, une famille à la fois. L'organisation aide les familles dans le besoin à obtenir une maison bien construite et abordable, en faisant appel à la collaboration du futur propriétaire, de bénévoles et des fournisseurs de la communauté, afin de construire ou de rénover le domicile. Les projets de construction d'Habitat pour l'humanité fournissent d'excellentes occasions de manifester à des membres éventuels de quel bois se chauffent les Chevaliers de Colomb. Parmi les étapes à suivre pour participer à un projet d'Habitat pour l'humanité notons les suivantes :

Contactez la filiale locale d'Habitat pour l'humanité de votre région. Visitez le site www.habitat.ca ou acheminez un courrier électronique à l'adresse suivante : habitat@habitat.ca, pour vous renseigner au sujet des activités d'Habitat qui ont lieu dans votre région. Vous pourrez ainsi connaître les activités de bénévolat auxquelles peuvent participer les membres du Conseil, les membres potentiels et les familles.

Invitez toute la communauté paroissiale à s'engager dans l'activité, afin que les gens soient mieux renseignés sur cette activité en particulier, ce qui permettra aux bénévoles de perfectionner les habiletés requises pour la construction d'une maison.

Élaborez un calendrier des activités de construction d'Habitat pour l'humanité et informez-en les membres du Conseil, assez longtemps d'avance, afin qu'ils puissent y prendre part.

Faites-en sorte que cela devienne une activité familiale. Les épouses et les enfants peuvent collaborer à la construction et ainsi profiter de la camaraderie entourant la réalisation d'une entreprise en construction.

Organisez une soirée de « reconnaissance » ou de « portes ouvertes » pour tous ceux qui auront participé au projet de construction. Présentez d'autres activités et programmes auxquels collabore le Conseil. Demandez ensuite aux intéressés de devenir Chevaliers. Vous pourriez même inviter l'équipe du Premier degré à se présenter, afin d'accueillir de nouveaux membres, le soir même.

Montrez l'exemple en devenant un Conseil Étoile

Les Conseils Étoiles sont des exemples à suivre au sein de l'Ordre. C'est cependant exclusivement par la croissance des effectifs qu'un Conseil peut se mériter le statut de « Conseil Étoile ». Le recrutement des membres et leur rétention sont l'apanage de programmes mis de l'avant par des Conseils actifs et rassembleurs. En tant que dirigeant du Conseil, vous devriez sans cesse veiller à sa bonne santé en vérifiant le nombre de membres et d'activités de recrutement. Le Conseil a-t-il atteint son quota? Mets-il sur pied des programmes qui engagent un pourcentage significatif de ses membres? Le Conseil est-il sur la même longueur d'ondes que son Aumônier? Le Conseil invite-t-il son agent d'assurance à participer? Quelle est la portée de vos activités et de vos programmes? Que vous communiquent les résultats de votre programme de charité? Le nombre de participants constitue votre baromètre! Pour tout dire, il constitue la résultante de vos programmes et de vos activités. Le nombre n'est pas l'objectif en soi, mais il illustre comment le Conseil se porte. En général, plus il y a de participants, plus les programmes sont parvenus à rapprocher les membres du Conseil et les unir dans une cause commune. La seule manière d'améliorer les résultats, c'est de perfectionner les programmes du Conseil, d'intéresser les membres et les rapprocher davantage les uns des autres, de s'engager, d'assurer une visibilité et d'être branchés sur la vie paroissiale. Favorisez une culture de Conseil Étoile au sein de vos membres. Les programmes et les activités génèrent la participation des membres du Conseil, tout en créant l'enthousiasme et en soutenant les efforts de vos membres. Les programmes constituent des occasions privilégiées d'inviter de nouveaux membres à joindre vos rangs. C'est maintenant le temps de vous assurer que votre Conseil ait rempli toutes les conditions nécessaires – en vue de l'obtention du Prix du Conseil Étoile – en vous qualifiant pour les Prix de l'abbé McGivney, du Fondateur et du Prix colombien. Voici les conditions nécessaires pour mériter ces Prix : effectuer au moins quatre programmes majeurs dans chacune des catégories des Programmes de service et en informer le Conseil suprême (en utilisant le formulaire du Prix colombien qui se trouve dans le « Cahier de formulaires de rapports des Conseils » [M^o 1436] ou en visitant le site de l'Ordre, et en soumettant le tout, au plus tard le 30 juin), atteindre le quota de nouveaux membres et de nouveaux membres assurés, et accueillir/participer à quatre cérémonies d'accueil au Premier degré. Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ces Prix, consultez le manuel des programmes « S'élever... en servant » (No 962 F) ou le Manuel du Grand chevalier (No 915 F). Afin de vous assurer que les nouvelles adhésions soient comptabilisées dans les quotas de l'année fraternelle 2012-2013, tous les « Document — fiche de membre » (No 100 F) doivent être acheminés et traités au Conseil suprême, avant midi (12 heures – HAE), le 30 juin 2013.

Journée de prière pour les enfants à naître

La Journée de prière pour les enfants à naître des Chevaliers de Colomb, qui aura lieu le 25 mars, approche à grands pas. C'est une occasion pour les Chevaliers de se manifester en s'élevant contre ce fléau qu'est l'avortement. Tous les membres de notre Ordre sont invités à souligner cette journée, en organisant une rencontre de prière dans leur salle de Conseil, le lieu où ils se rencontrent habituellement ou au sein de leur paroisse. En planifiant cette rencontre, les Conseils pourront :

- Consulter leur Aumônier ou le curé de leur paroisse, afin de fixer l'heure et le type de célébration qui conviendraient le mieux (par exemple un chapelet, une célébration eucharistique, etc.);
- Demander au curé de la paroisse d'annoncer le programme en chaire, à l'occasion de chaque messe ou à l'intérieur du bulletin paroissial la semaine avant la tenue de l'activité;
- Envoyer un avis, pour publication dans le bulletin diocésain, ainsi qu'aux médias locaux;

Distribuez des exemplaires de la Prière pour la vie (No 4665 F). On peut obtenir des exemplaires supplémentaires de la brochure et des prières, en quantité raisonnable, en s'adressant au Département des fournitures.

La Journée de l'enfant à naître des Chevaliers de Colomb a été établie pour bonifier l'engagement de l'Ordre dans l'édification d'une culture qui respecte et qui protège chaque vie humaine, de la naissance jusqu'à la mort naturelle. Pour de plus amples renseignements au sujet de la Journée de l'enfant à naître des Chevaliers de Colomb, veuillez visiter la section « Activités communautaires » à l'adresse suivante : www.kofc.org/service.

Par ailleurs, pour vous encourager à organiser des activités pour le respect de la vie, le Conseil suprême vous propose la documentation gratuite suivante (seuls les frais d'expédition doivent être déboursés):

La brochure en couleur « Les mots gagnants de la vie » (No 2275 F) offre de bonnes réponses aux arguments formulés en faveur de l'avortement;

La brochure « Un peuple de la vie — et pour la vie » (No 4795-F): celle-ci décrit à quel point l'Ordre est engagé à renverser la tendance actuelle qui favorise une culture de la mort, afin d'édifier une culture qui valorise la vie humaine, à chaque étape de son développement. Une affiche (No 4804 F) représentant un motif semblable est également disponible;

L'affiche « Récitez le Rosaire pour mettre fin à l'avortement » et carte de prière (No 2072-F);

L'affiche « Célébrons l'Évangile de la vie » (No 4238 F) et la carte de prière (No 4237-E, F, S) sont disponibles en anglais, en français ou en espagnol.

Le 29 mars: honorer notre fondateur

En 1882, les Chevaliers de Colomb ont vu le jour au sous-sol de l'église St. Mary, à New Haven. L'abbé Michael J. McGivney y avait réuni un petit groupe de laïcs catholiques qui furent les pionniers d'un mouvement dont l'objectif était de procurer un soutien financier aux veuves et aux orphelins des membres.



En raison du fait que le 29 mars – jour au cours duquel on célèbre la remise de la charte de l'Ordre par l'État du Connecticut – coïncide cette année avec le Vendredi Saint, votre Conseil devrait envisager la tenue d'activités entourant le Jour du fondateur durant la fin de semaine précédant ou suivant celle de Pâques. Voici quelques suggestions qui permettront à votre Conseil de souligner le Jour du fondateur, de même que la fondation de votre Conseil :

Prendre part à la campagne de recrutement paroissiale en l'honneur de l'abbé McGivney, qui se déroulera la fin de semaine du 16 et 17 mars (voir la page 6);

Organiser une réception du Jour du fondateur dans votre paroisse ou votre communauté; Organiser une activité portes ouvertes, afin de distribuer de l'information au sujet de l'Ordre;

Projetez aux membres, à leur famille et à vos invités *La vie et l'héritage de l'abbé McGivney*. Ce film résume la vie du fondateur de notre Ordre;

Préparez une exposition sur l'histoire de votre Conseil avec des photos et des archives; Publier et distribuer l'histoire du Conseil à tous les membres et publiez le tout sur votre site Internet;

Demandez à l'administration municipale et provinciale une proclamation à l'effet que le 29 mars est l'anniversaire des Chevaliers de Colomb;

Acheminez, à l'attention de tous les médias locaux, des communiqués de presse à propos de vos célébrations et invitez-les à relater l'événement;

Organiser une cérémonie d'accueil du Premier degré en l'honneur de l'abbé McGivney; Songez à honorer les fondateurs de votre Conseil en leur remettant un certificat de Membre Fondateur (No 1456—anglais, No 1456-F—français; No 1456-S—espagnol). Ces certificats sont d'une dimension de 8,5 x 11 pouces et on peut se les procurer auprès du Département des fournitures du Conseil suprême, au coût de 0,25 dollar l'unité.

Des activités du Jour du fondateur représentent une occasion privilégiée pour demander aux hommes catholiques admissibles d'adhérer aux Chevaliers de Colomb. Coordonnez vos célébrations de cet anniversaire avec des activités de recrutement.

D'autres idées sur la manière de souligner le Jour du fondateur sont présentées dans la section « Pour les officiers » à l'adresse suivante : www.kofc.org/service.

À la recherche d'un nouveau membre

Avant de songer à la MANIÈRE de recruter, il faut se demander QUI recruter. Plusieurs catholiques admissibles et leur famille se plaindraient à participer aux activités de l'Ordre. Les repérer peut être plus facile que vous ne le croyez.

I. C'est une question de noms. Profitez de toutes les sources disponibles, comme par exemple :

- Les registres paroissiaux ;
- Le répertoire de la paroisse ;
- Les publications catholiques ;
- Les bulletins paroissiaux / les commanditaires ;
- Les activités reliées à l'église ;
- Les activités communautaires ;
- Les activités et associations sportives ;
- Les campagnes de recrutement ;
- Les nouveaux paroissiens.

II. L'approche préliminaire

- Parallèlement à l'envoi de lettres d'approche préliminaire, nous suggérons que vous fassiez également parvenir des Invitations (Formulaire No 2599).

III. Prendre un rendez-vous.

- Une semaine après l'envoi postal, donner suite en plaçant un appel téléphonique au candidat potentiel ;
- Convenez d'un moment idéal pour rencontrer le candidat et son épouse, afin de discuter des avantages de l'adhésion à l'Ordre ;
- Consultez le scénario pour un appel téléphonique : « Approche téléphonique auprès du nouveau membre potentiel ».

IV. Au cours du rendez-vous

- Discutez des nombreux programmes (charité / fraternité / spiritualité / bénéfices) offerts aux membres par l'Ordre;
- Expliquez les divers avantages reliés à sa famille, à la collectivité et à la paroisse;
- Présentez le programme fraternel (analyse des besoins du Conseil);
- Abordez toutes les préoccupations ou questions que pourraient avoir le candidat ou son épouse;
- Remplissez le formulaire 100;
- Informez le candidat de la date à laquelle se déroulera le Premier degré;
- Dans la mesure du possible, accompagnez vous-même le candidat ou désignez un membre du Conseil qui pourra agir en tant que parrain et accompagnateur du candidat;
- DEMANDEZ DES RÉFÉRENCES;
- Informez le Secrétaire-financier, afin que le Comité des admissions puisse rencontrer et interviewer le candidat;
- Envoyez un mot pour féliciter le candidat de sa démarche.

Partagez vos activités de l'Année de la foi

Proclamée par le Pape Benoît XVI, l'Année de la foi a débuté le 11 octobre 2012 et se terminera avec la fête du Christ-Roi, le 24 novembre 2013. Elle marque le 50e anniversaire de l'ouverture du Concile Vatican II et le 20e anniversaire de la promulgation du Catéchisme de l'Église catholique. Le travail de Vatican II met l'Église sur le chemin du Bon samaritain avec la foi exprimée par des actes de charité - un parcours qui se poursuit au XXIe siècle. C'est une voie que les Chevaliers de Colomb ont empruntée avec enthousiasme. C'est ainsi que les Conseils à travers l'Ordre planifient maintenant des événements pour marquer et célébrer l'Année de la foi. Nous sommes intéressés à savoir ce que votre Conseil pourrait préparer et nous pourrions partager vos réalisations à cet égard avec les autres Chevaliers dans ce bulletin et d'autres publications. Acheminez-nous toutes les informations pertinentes, ainsi que les photos de vos activités organisées dans le cadre de l'Année de la foi à: knightline@kofc.org. Nous espérons avoir de vos nouvelles.

Voici quelques initiatives mises de l'avant par des Conseils locaux, dans le cadre de l'Année de la foi :

Tout au long du mois d'octobre - le mois du « Respect de la vie » - le Conseil 9266, de Troy, au Michigan, a organisé une soirée de prière et d'adoration en hommage à Notre-Dame de la Guadeloupe. Parmi les participants, on retrouvait des Chevaliers de Colomb, des membres de leur famille et d'autres fidèles de la paroisse locale.

Le Conseil 12955 St. Edith Stein de Katy, au Texas, a aidé à parrainer le symposium « Foi et handicap » 2012, un événement œcuménique qui unit différentes communautés et agences confessionnelles qui répondent aux besoins de familles vivant avec un handicap. Le thème de cette année était: « La dignité des personnes handicapées » et avait pour objectif d'aider des familles à surmonter des défis de société, de formation religieuse et de spiritualité par des activités « d'accueil, d'inclusion et d'inspiration ».

En hommage de la canonisation de sainte Kateri Tekakwitha, la garde d'honneur de l'Assemblée 2072 du Quatrième degré et les membres du Conseil 1408, tous deux localisés à Durang, dans le Colorado, ont uni leurs efforts à ceux des membres du Conseil 14407 d'Ignacio pour collaborer à l'organisation d'un défilé suivi d'une messe.

Pour manifester leur soutien à l'évêque d'un nouveau diocèse, les Chevaliers des Conseils 1586 Petaluma-St. James, 1324 Santa Rosa, 11446 Our Lady of Guadalupe, 4930 Immaculate Heart of Mary ainsi que les membres de l'Assemblée 61 - qui sont tous situés en Californie - ont joint leurs efforts à ceux déployés par les 42 paroisses du diocèse de Santa Rosa en vue d'organiser un Symposium sur l'Année de la foi. En plus de prendre l'initiative de l'organisation de cette activité, les Chevaliers ont agi en tant qu'hôtes, ont servi le déjeuner aux participants, ont aidé à placer les chaises et à faire le ménage, tout en effectuant le contrôle de la circulation des véhicules.

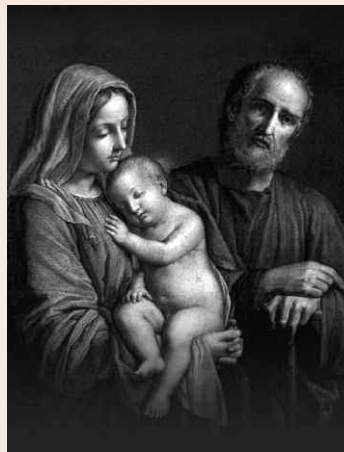
SUITE DE RECORDS, DE LA PAGE 8

de longue durée demeure solide;

Pour la première année entière, depuis son introduction au printemps 2011, l'assurance invalidité connue sous le nom de « Bouclier financier » a été sélectionnée par plusieurs membres qui souhaitaient protéger leurs revenus. Si vous avez un emploi et que vous n'avez toujours pas discuté de ce produit avec votre agent, vous devriez le faire rapidement; Les membres associés continuent de devenir des membres assurés, permettant ainsi l'expansion de notre bouclier de protection pour eux-mêmes et pour leur famille. Cette tendance est particulièrement importante pour chaque agent, gestionnaire et membre du personnel à New Haven. Après tout, il s'agit de la vision fondatrice du Vénérable abbé Michael J. McGivney et chaque transition d'un membre associé vers un statut de membre assuré nous permet de remplir encore mieux cette mission qu'il nous a confiée.

Mon objectif, en partageant ces statistiques avec vous, est double. Premièrement, il s'agit de manifester notre fierté envers le succès rencontré par votre organisation lorsqu'elle accomplit la mission de l'abbé McGivney et qui consiste à veiller sur la sécurité financière de nos membres et de leur famille. Deuxièmement, je tiens à vous rappeler que le moment est propice pour rencontrer votre agent et discuter de votre couverture ou réviser vos polices actuelles avec lui. Si vous ne savez pas de qui il s'agit, veuillez consulter le site www.kofc.org et cliquer sur l'onglet « Trouver un agent ». Vous serez heureux de l'avoir fait.

Cartes de prière « Une prière en famille » offertes pour l'Année de la foi



POUR LA FAMILLE

Saint Père, nous Te remercions du don de notre famille. Illumine nos cœurs et nos esprits pour que nous puissions vivre plus pleinement cette vocation d'aimer.

Dans notre vie quotidienne et notre travail, puissions-nous répandre l'amour don de soi que Toi, O Saint Père, Tu manifestes éternellement avec Ton Fils et le Saint-Esprit.

Que Ton amour soit évident dans la paix qui règne chez nous et dans la foi que nous professons et vivons. Que le cœur de notre famille soit toujours un havre de générosité, de compréhension, de pardon et de joie.

Donnons la sagesse et le courage d'être témoins de Ton dessein éternel pour la famille; et fais en sorte que la Sainte Famille de Nazareth nous guide en tout temps sur notre chemin vers la sainteté en famille.

Nous Te le demandons par notre Seigneur Jésus Christ, Ton Fils, qui vit et règne avec Toi dans l'unité du Saint-Esprit, un seul Dieu pour des siècles et des siècles.
Amen.

Titre composé par William E. Lori, archevêque de Baltimore et Aumônier suprême. L'image de la Sainte Famille, en page couverture, est tirée d'un dessin de Giovanni Galanti, basé sur un tableau de Sassotornato. Le tirage original se trouve à l'Institut pontifical Jean-Paul II pour les études sur le mariage et la famille à Rome. Avec l'aimable autorisation des ayants droit. 10/26/11 11:12

Dans sa Lettre apostolique *Porta Fidei*, le Pape Benoît XVI exprimait le vœu que, durant l'Année de la foi, nous puissions avoir « l'opportunité de confesser la foi dans le Seigneur ressuscité dans nos cathédrales et dans les églises du monde entier; dans nos maisons et auprès de nos familles, pour que chacun ressente avec force l'exigence de mieux connaître et de transmettre aux générations futures la foi de toujours. » (8)

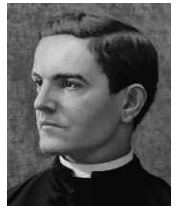
Pour favoriser l'approfondissement de la foi « au sein de nos foyers et dans nos familles », l'Aumônier suprême, Mgr William E. Lori, archevêque de Baltimore, a composé une prière spécialement pour les familles. Celle-ci est présentée sur la carte « Une prière en famille » (No 10086). Nous espérons que l'offrande d'une prière familiale permette aux parents d'amorcer, auprès de leurs enfants, la mission qui leur a été confiée par le Pape Jean-Paul II et qui se résume ainsi: « Sur la base de leur dignité et de leur mission, les parents chrétiens ont le devoir spécifique d'éduquer leurs enfants à la prière, de les introduire à la découverte progressive du mystère de Dieu et à l'entretien personnel avec Lui » (*Familiaris Consortio*, 60).

Vous êtes donc invités à encourager votre Conseil à utiliser ces cartes de prière et à effectuer la distribution de nombreux exemplaires auprès des membres de votre Conseil, de même qu'auprès d'autres personnes, afin que cette prière soit offerte à tous les foyers catholiques de votre communauté. À cet égard, votre Grand Chevalier devrait avoir reçu un échantillon de cette prière accompagnée d'un bon de commande postale pour l'obtention de 100 cartes gratuites. Des quantités additionnelles peuvent être commandées par le Grand Chevalier ou le Secrétaire-financier de votre Conseil. Ces cartes sont offertes en paquets de 100, au coût minime de 3,00 dollars le paquet, un montant qui sert uniquement à couvrir les frais postaux. Les cartes « Une prière en famille » (No 10086) sont disponibles en anglais, en espagnol et en français.

Organiser une campagne de recrutement paroissiale : les 16 et 17 mars

Le recrutement de nouveaux membres est essentiel pour la croissance continue et le bien-être de votre Conseil et de l'Ordre. Offrir à un individu d'adhérer aux Chevaliers de Colomb lui fournit l'occasion d'améliorer sa vie et celle de sa communauté. À l'occasion de la fin de semaine du 16 et 17 mars — en hommage

au fondateur, l'abbé Michael J. McGivney — votre Conseil et tous les Conseils de l'Ordre sont invités à organiser une campagne de recrutement dans chaque paroisse. Faire suivre cette campagne d'une soirée portes ouvertes et d'une cérémonie d'accueil au Premier degré. Voici les étapes d'un tel programme de recrutement.



Comment organiser une campagne de recrutement paroissiale

Une excellente idée : chercher de nouveaux membres là où vous avez de bonnes chances d'en trouver — c'est-à-dire au sein de votre paroisse. Voici les cinq étapes à suivre pour le succès de votre campagne.

1. La phase préparatoire

Obtenez l'autorisation du curé;
Annoncez la campagne dans le bulletin paroissial;
Recrutez votre curé/Aumônier en tant qu'assistant pour le recrutement;
Commandez du matériel de recrutement auprès du Département des fournitures du Conseil suprême (Prévoyez 4 à 5 semaines pour la livraison);
Préparez vos membres pour la campagne de recrutement;
Entrez en contact avec l'agent d'assurance de votre Conseil afin qu'il vous épaulé durant la campagne;
Prévoyez un Premier degré (cérémonie d'accueil) durant le mois qui suit la campagne de recrutement.

2. La phase d'exécution

Prenez les dispositions nécessaires pour qu'une annonce sur la campagne de recrutement soit effectuée durant la messe ;
Assurez-vous que des Frères Chevaliers soient positionnés aux sorties de l'Église ou à tout autre endroit approprié, afin de pouvoir discuter avec les candidats potentiels de la possibilité de se joindre à l'Ordre et pour les aider à remplir le Document – fiche de membre (No 100). Ces membres devraient être facilement identifiables et bien connaître le Conseil et l'Ordre.

3. La phase du suivi

À l'intérieur de 48 heures, les membres du Conseil devraient contacter personnellement chaque candidat potentiel ayant rempli un Document – fiche de membre (No 100) ou qui a manifesté de l'intérêt durant la phase d'exécution ;
Informez chaque candidat potentiel de la date, de l'heure et de l'endroit de la rencontre d'information et invitez-le à y assister avec les membres de sa famille.

Les outils à la disposition de votre Conseil pour la campagne paroissiale

Pour réussir votre campagne de recrutement paroissiale, de bons outils sont nécessaires. Voici une petite liste détaillant ce dont chaque Conseil aura besoin pour sa campagne de recrutement.

Document-fiche de membre (No 100 F) :

La pierre angulaire du recrutement, c'est de faire en sorte que les membres potentiels s'inscrivent et se joignent à l'Ordre. Prochaine étape — le Premier degré, afin que vos aspirants membres et leur famille puissent entreprendre des activités au sein de votre Conseil et dans l'Ordre dans son ensemble.

Fiche de membre potentiel (No 921F) :

Ces cartons 3 x 5 pouces permettent aux Conseils de colliger les informations de contact des candidats potentiels qui souhaitent en savoir davantage au sujet des Chevaliers de Colomb, avant de compléter un Document – fiche de membre.

Suggestion pour une annonce en chaire (No 10067)

Trouver des nouveaux membres pour votre Conseil peut être aussi simple que de tendre la main aux paroissiens. Une annonce effectuée par votre curé ou un membre de votre Conseil à la fin de chaque messe durant une fin de semaine ciblée, ou une fois par mois, constitue l'une des manières les plus efficaces d'encourager les hommes à se joindre aux Chevaliers de Colomb. Afin d'aider les Conseils à préparer un tel message, le nouveau dépliant de suggestions pour une annonce en chaire (No 10067) est disponible. Ce

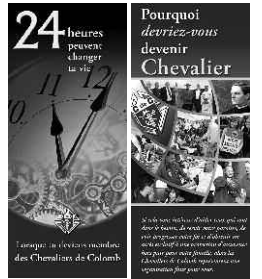
document comprend une annonce devant être adaptée pour refléter les activités de vos Conseils respectifs ainsi que quelques suggestions d'activités de suivi.

Dépliant 24 heures qui peuvent transformer votre vie (No 10099)

Ce dépliant explique comment le fait de consacrer seulement 24 heures par année aux Chevaliers de Colomb permet à un homme de faire une différence dans sa communauté, de servir sa paroisse, de s'épanouir dans sa foi et de protéger sa famille avec l'assurance des Chevaliers de Colomb.

Pourquoi vous devriez joindre les Chevaliers (No 10100) :

Ce dépliant donne un bref aperçu des Chevaliers de Colomb, expliquant comment l'Ordre a été fondé afin d'unir les hommes dans leur foi et de leur venir en aide dans les périodes difficiles, tout autant que pour illustrer comment les Chevaliers offrent plusieurs opportunités d'épanouissement au service de leur foi, de leur collectivité, de leur famille et de la jeunesse. Elle met également en relief la valeur du programme d'assurance de l'Ordre.



Comment organiser une activité portes ouvertes

Suite à votre campagne de recrutement paroissiale, organisez une activité « portes ouvertes » qui permettra de mieux faire connaître votre Conseil et l'Ordre aux candidats potentiels et à leur famille. L'objectif principal est de « vendre votre marchandise » — vos programmes de service bénévole, vos activités sociales et fraternelles, les avantages de l'adhésion — ce que votre Conseil et l'Ordre peuvent leur offrir.

- Invitez votre Aumônier/curé de paroisse et votre agent d'assurance à être présents ;
- Nommer un comité dont la mission sera d'organiser l'activité « portes ouvertes » ;
- Cette activité devrait se dérouler là où les rencontres de votre Conseil ont habituellement lieu ;
- Fixez la date et l'heure. Publicisez l'activité dans les journaux locaux, à la radio, à la télé communautaire et dans les bulletins paroissiaux ;
- Au moins six semaines avant la tenue de l'événement, commandez, auprès du Département des fournitures, une quantité suffisante d'articles publicitaires, notamment l'affiche « portes ouvertes » (No 2826-F) ;
- En plus des candidats identifiés durant la campagne de recrutement paroissiale, dressez la liste d'autres membres potentiels ;
- Acheminez des invitations aux membres potentiels et à leur épouse ;
- Donnez suite à cet envoi postal par un appel téléphonique, pour confirmer que l'invitation a bien été reçue et que les gens sont disponibles pour participer à l'activité « portes ouvertes » ;
- Assurez-vous de présenter une exposition relatant les activités, les prix et récompenses obtenus, ainsi que les programmes mis sur pied et les coupures de presse du Conseil ;
- Pour chaque candidat potentiel, nommez un recruteur-accompagnateur qui agira en tant qu'hôte tout au long de l'activité ;
- Planifiez le programme :
 - ❖ Formez un comité d'accueil des participants.
 - ❖ Demandez à l'Aumônier ou au curé de la paroisse de préparer un message d'appui aux Chevaliers de Colomb ;
 - ❖ Présentez les administrateurs et les membres du Conseil ;
 - ❖ Le Grand Chevalier et le responsable du recrutement devraient se partager la tâche d'exposer les objectifs du

Conseil et de l'Ordre;

- ❖ Demandez à l'agent d'assurance d'expliquer les avantages reliés à l'appartenance à l'Ordre ;
- ❖ Diffusez une vidéo promotionnelle (disponible à l'adresse : www.kofc.org/films, sous l'onglet « Fraternal »)
- ❖ L'expérience de toute une vie;
- ❖ L'Équipe de joueurs de soccer haïtiens amputés;
- ❖ Le sentier de la charité (défilé de tracteurs);
- ❖ Tirer pour nos troupes (Soutien aux vétérans blessés);
- ❖ Publicités des Chevaliers de Colomb;
 - L'espérance
 - Les héros
 - Ce que nous faisons
 - Soyez la différence
 - Construire l'Église
 - La charité
- À la conclusion du visionnement, prévoyez une période de questions. Celle-ci permettra d'expliquer plus en détail le rôle de l'Ordre et du Conseil. Pour terminer, préparez un léger goûter ou des rafraîchissements.
- Pour les participants qui n'ont pas déjà rempli un Document - fiche de membre (No 100-F), assurez-vous que les hôtes-recruteurs sollicitent l'adhésion de candidats potentiels et les aident à remplir ce formulaire.
- Annoncez aux candidats la date et le lieu de la cérémonie du Premier degré.

Prévoir la tenue d'un Premier degré, au plus tard quatre semaines après la campagne de recrutement

Il est vital de faire en sorte que les nouveaux membres cheminent rapidement à travers les différents degrés, afin de parvenir à recruter et conserver un nombre de membres satisfaisant. Voici quelques suggestions, pour l'organisation de votre degré:

- Si votre Conseil dispose d'une équipe du Premier degré, invitez les autres Conseils de votre milieu qui n'en ont pas d'amener leurs candidats à votre cérémonie du Premier degré. Si votre Conseil ne dispose pas d'une telle équipe, travaillez en collaboration avec les autres Conseils de votre milieu pour en mettre une sur pied au niveau du District;
- Organisez une cérémonie du Premier degré dans un délai de 4 semaines suivant la campagne de recrutement et publicisez la tenue de la cérémonie aux rencontres du Conseils, dans les pages du bulletin du Conseil, par différentes publicités et des envois postaux;
- Une journée ou deux avant la cérémonie d'accueil, contactez les candidats, et ce, afin de confirmer leur présence. Précisez les modalités relatives à la tenue vestimentaire recommandée;
- Dans la mesure du possible, faites en sorte que le parrain ou un membre du comité de recrutement aille chercher le candidat et l'accompagne au Premier degré;
- Distribuez les Trousses du candidat (No 531F) — un chapelet, une épinglette des Chevaliers de Colomb et un dépliant intitulé «Ces hommes qu'on appelle Chevaliers»;
- Informez les nouveaux membres de la date des cérémonies d'accueil aux Deuxième et Troisième degrés;
- Invitez les Conseils avoisinants à participer à votre cérémonie d'accueil, à moins qu'une telle activité ne soit déjà prévue à leur calendrier.

Recruter des anciens membres

Les anciens Chevaliers sont des hommes qui sont familiers avec les idéaux de l'Ordre. À un certain moment, ils ont quitté la Chevalerie. Au niveau de la croissance des effectifs dans les Conseils, ils représentent néanmoins une source potentielle de membres non négligeable.

- Obtenez la liste des « Anciens membres » (ceux qui se sont retirés/qui ont été suspendus) et des « Membres assurés inactifs » (ceux qui se sont

- retirés/qui ont été suspendus mais qui conservent une police d'assurance avec les Chevaliers de Colomb) de la part du Département des services fraternels, en appelant au (203) 752-4247 ou au (203) 752-4473. Vous pouvez également obtenir des noms additionnels et les coordonnées les plus récentes auprès de votre Secrétaire-financier;
- Réviser la liste, question de déterminer l'identité des anciens membres qui résident dans la région et qui sont éligibles à l'adhésion;
- Préparez des informations, aux fins d'une présentation pour les anciens membres, à l'intérieur de laquelle on mettra l'emphase sur les changements, les nouveaux programmes/nouvelles activités/nouveaux bénéfices ainsi que les réalisations récentes du Conseil;
- Commandez du matériel de recrutement auprès du Département des fournitures. Aux fins d'une distribution, préparez des pochettes contenant ces documents;
- Contactez chaque ancien membre par téléphone, afin de planifier une visite personnelle ou de lancer une invitation à une réception organisée pour les anciens membres;
- Si vous effectuez des visites personnelles, adaptez votre présentation de manière à mettre l'emphase sur les nouveaux changements/bénéfices, etc.;
- Si vous planifiez une opération « Bon retour parmi nous » ou une réception pour les anciens membres, suivez les procédures de l'opération portes ouvertes. Assurez-vous d'inviter l'Aumônier de votre Conseil ainsi que l'agent d'assurance qui vous est attiré, afin que ceux-ci prennent la parole durant la rencontre;
- Référez-vous au Manuel du Grand Chevalier (No 915), à la section des procédures d'adhésion, afin de suivre les procédures au niveau du recrutement d'anciens membres;
- Demandez à chaque ancien membre qui a été visité ou qui a participé à une réception de signer le Document – fiche de membre (No 100), afin qu'il puisse réintégrer nos rangs.

NOTEZ QUE: la réadmission de membres assurés inactifs est considérée comme contribuant à la croissance des effectifs établie dans les objectifs à atteindre en matière de croissance nette de membres et de membres assurés pour l'éligibilité au Prix Père McGivney et au Prix du Fondateur.

Aidez-nous à diffuser les réalisations de nos Chevaliers

Chaque jour, à travers l'Ordre, les membres des Chevaliers de Colomb font une différence au sein de la collectivité. Malheureusement, nos bonnes œuvres constituent parfois notre secret le mieux gardé. Dans tous les pays où l'Ordre est présent, nous voulons faire en sorte que les gens connaissent les vaillants efforts que les Chevaliers et leur famille déploient pour améliorer le sort de leur milieu. Afin d'y arriver, nous vous demandons de nous prévenir (un mois à l'avance ou plus tôt, si possible) de vos prochaines activités au niveau des programmes de service. Parmi celles-ci, on peut dénombrer l'aide aux aînés ou aux familles dans le besoin, des activités pour les Anciens combattants, des événements avec des groupes qui s'impliquent auprès des personnes qui sont atteintes de déficiences intellectuelles ou encore différents programmes exclusifs qui incarnent cette charité et cet esprit de bénévolat qui caractérisent les Chevaliers de Colomb.

Comme toujours, nous vous encourageons à prendre des photos et à rédiger des articles que vous pourrez ensuite nous acheminer pour publication dans la rubrique « Chevaliers à l'œuvre ». À cette fin, veuillez consulter la section « Chevaliers à l'œuvre » à l'adresse suivante www.kofc.org/knightsinaction.

Veillez nous transmettre, par courrier électronique à l'adresse suivante: knightline@kofc.org ou par téléphone au (203) 752-4264, une brève description de votre prochaine activité (la date, l'endroit, une ou deux phrases résumant le déroulement et contenant les coordonnées de la personne-ressource auprès de laquelle il est possible d'obtenir plus de renseignements). Nous sommes impatients d'avoir de vos nouvelles.



CHEVALIERS
DE COLOMB

L'ACCOLADE

1 Columbus Plaza, New Haven, CT 06510-3326



L'Assurance des Chevaliers de Colomb: Votre bouclier pour la vie.

Des records fracassants pour une douzième année consécutive

Par Thomas P. Smith Jr

Directeur général des assurances



Les Chevaliers de Colomb forment véritablement une organisation unique et remarquable et notre programme d'assurance continue de manifester sa vigueur et sa stabilité, en dépit des soubresauts de l'économie. Pour tout dire, l'année 2012 représente la douzième année consécutive au cours de laquelle nous avons enregistré une croissance dans plusieurs catégories, plus particulièrement au niveau du volume des polices émises. Cet accomplissement témoigne de la confiance de nos membres envers les produits et services que nous leur proposons, dans le but de protéger leur famille.

Permettez-moi de partager avec vous quelques-uns des accomplissements réalisés par l'Ordre en 2012.

Durant l'année 2012, l'Ordre a émis le plus grand nombre de polices d'assurance vie de toute son histoire, ce qui représente 8,1 milliards de dollars; Le montant total de nos assurances en vigueur dépasse maintenant 88 milliards de dollars.

Question de mettre ce chiffre en perspective, songez au fait qu'à la fin de l'année 2001, ce montant était de 42,9 milliards de dollars;

L'Ordre a introduit son plan de primes graduées pour l'assurance vie entière, laquelle rend la couverture de cette assurance plus abordable pour le budget des souscripteurs. Nous avons également apporté des améliorations aux options de retraits systématiques pour les produits de rentes que nous offrons. Demandez à votre agent comment ces ajouts à notre portefeuille peuvent être bénéfiques pour vous et votre famille;

Nous avons terminé l'année avec le plus grand nombre d'agents de toute notre histoire. Toutefois et en raison du fait que nos effectifs continuent de croître, nous sommes toujours à la recherche de nouveaux candidats pour occuper des postes d'agents qui seront au service de nos membres à travers les États-Unis et le Canada. Notre objectif est de faire en sorte que tous les nouveaux membres soient servis par un agent dévoué et à plein temps. Si vous connaissez quelqu'un qui

pourrait être intéressé à faire partie de notre équipe, n'hésitez pas à me contacter;

Durant l'année 2012, nous avons célébré quatre mois exceptionnels qui se sont retrouvés dans la catégorie « meilleurs que jamais ». C'est ainsi que des records ont été atteints pour les mois de février, mai, août et novembre;

Plus de 13 000 nouvelles rentes ont été émises à nos membres et à leur famille en 2012 et les membres ont continué à souscrire à leurs rentes courantes par un nombre record;

Notre cote A++ (Supérieure) a été renouvelée par l'agence A.M. Best. Les Chevaliers maintiennent donc leur positionnement et aucun assureur n'est mieux coté que nous en Amérique du Nord;

Nos membres se sont procurés davantage de polices pour des soins de longue durée des Chevaliers de Colomb que durant les cinq dernières années. Alors que d'autres compagnies ont retiré ce produit d'une importance vitale, la valeur et la force de notre couverture pour les soins

VOIR **RECORDS**, PAGE 5